



Informations aux parents de 3^{ème} : DNB blanc 2017

Afin de préparer au mieux les élèves aux épreuves du brevet des collèges, un examen blanc aura lieu jeudi 9 et vendredi 10 février 2017. Nous avons souhaité les rapprocher au plus près des conditions d'examen de fin d'année.

Horaires brevet blanc 2017

Jeudi 9 février matin « Comprendre, analyser et interpréter des documents et des oeuvres »		
8 h 45	10 h 45	Histoire et géographie / E.M.C.
10 h 45	11 h 00	Pause
11 h 00	12 h 00	Français
12 h 00		Passage des Demi-Pensionnaires au self
Jeudi 9 février après-midi « Français, rédaction et maîtrise de la langue »		
14 h 00	14 h 30	Dictée et réécriture
14h 30	16h00	Rédaction
16h00		Fin des épreuves
Vendredi 10 février matin « Mathématiques, physique-chimie, SVT et technologie »		
8h45	10 h 45	Mathématiques
10 h 45	11 h 00	Pause
11h00	12h00	Sciences <i>(Sc.Physiques, SVT et Technologie : 3x20 mn)</i>

Les élèves doivent être présents dès 8h30 jeudi et vendredi. Ils n'auront pas cours vendredi 10 février après-midi
La carte d'identité est exigée pour cet examen. Toutefois, les surveillants auront pour consigne d'être souple sur cette obligation pour l'examen blanc.

J'attire par contre votre attention sur le fait que cette pièce d'identité sera exigible pour les épreuves de fin d'année, et qu'un élève dérogeant à cette obligation pourra se voir refuser l'accès à la salle d'examen.

Les élèves pourront sortir du collège à l'issue de l'examen. Une autorisation parentale est nécessaire.

Merci de bien vouloir compléter l'autorisation suivante. Votre enfant doit la remettre à la vie scolaire **au plus tard mardi 7 février**.

NB : un élève qui ne présentera pas d'autorisation signée des parents ne pourra pas sortir du collège avant l'heure indiquée sur l'emploi du temps habituel.

M.Grall
Principal Adjoint

Coupon à retourner à la vie scolaire :

Elève : Classe :

Je soussigné Mme, M.....

- Autorise mon enfant à sortir du collège à l'issue de l'examen blanc le jeudi 9 février à 16h00.
- N'autorise pas mon enfant à sortir du collège à l'issue de l'examen blanc le jeudi 9 février à 16h00.
- Autorise mon enfant à sortir du collège à l'issue de l'examen blanc le vendredi 10 février à 12h00
- N'autorise pas mon enfant à sortir du collège à l'issue de l'examen blanc le vendredi 10 février à 12h00

signature